



Reprise partielle de titres du contrat de liquidité

Paris La Défense, le 2 février 2009 - Le groupe Vicat (NYSE Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que conformément à un avenant du 28 janvier 2009 au Contrat de Liquidité signé le 25 mai 2007 confié par la société Vicat à Crédit Agricole Cheuvreux, et portant sur les titres de la société Vicat, les moyens suivants ont été repris du compte de liquidité en date du 28 janvier 2009 :

- 30 000 (trente mille) titres

Les moyens apportés au crédit du compte de liquidité restent inchangés.

A propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie près de 6 850 personnes et a réalisé un CA consolidé de 2,057 milliards d'euros en 2008, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats, et Autres Produits & Services.

Le Groupe est présent dans 11 pays : France, Suisse, Italie, Etats-Unis, Turquie, Egypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan et Inde. Près de 51% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.

Contact :

Relations Investisseurs

Stéphane Bisseuil

T. + 33 1 58 86 86 13

s.bisseuil@vicat.fr